

**Le Comité Social Economique
A partir des Elections de fin 2018 chez BI
(Ordonnance du 22 Septembre 2017)**



Le Comité Social Economique

Avant chez BI

Elus C.E

(14 T 10 Cadre- 4 Etam -14S)

Elus D.P

(41 T- 41S)

CHSCT

(3)

A la mise en
place du CSE



**Comité Social et Economique
= Fusion**

DP / CE / HSCT

(pour 1749 Collaborateurs = 20 T + 20 S)

3 mandats Maxi

Représentants de Proximité
Nommés par le CSE via un
accord

Le Comité Social Economique

Pourquoi cette réforme ?

Trop d'interlocuteurs et des réunions en double ou triple pour un même sujet.
Pas assez de partenariat RH => Elus et notamment sur la stratégie de l'entreprise
Responsabiliser les acteurs « élus et RH » en remplaçant les négos et échanges subies par des négos et échanges choisies.

Conséquence pour BI

Des élus plus professionnels dans le dialogue social
Des élus qui montent en compétence
Des élus au plus près du terrain
Des élus avec plus de missions qui bénéficient plus d'heures de délégation

Prochaines Actions

Négocier l'accord CSE pour mettre en place cette transformation chez BI avant les élections de fin 2018
Préparer la liste CFTC des futurs candidats CSE (Titulaires et Suppléants)
Attaquer la campagne électorale
Remporter les élections pour accueillir le plus d'élus possible 😊